

**Madame la représentante du Préfet,
Mesdames et Messieurs les Parlementaires,
Mesdames et Messieurs les Elus régionaux, départementaux,
intercommunaux et communaux,
Mesdames et Messieurs,**

Je tiens tout d'abord à vous remercier pour votre présence ce soir qui témoigne de l'intérêt que vous portez toutes et tous aux métiers de l'artisanat et du commerce de proximité ainsi qu'à notre institution.

Je remercie tout particulièrement l'ensemble des personnalités du monde institutionnel qui nous font l'honneur d'être à nos côtés, les représentants de l'Etat, Messieurs les Sénateurs et Députés, les représentants du conseil régional et départemental, l'ensemble des maires et élus locaux et plus largement l'ensemble de nos partenaires sans lesquels nous ne trouverions pas les ressources ni le soutien nécessaires à l'accomplissement de nos missions.

L'année dernière, à la même époque, nous étions sous le choc après les attentats dramatiques de Charlie hebdo, de l'hyper casher, tout le monde s'accordait à dire qu'une pareille horreur ne pouvait plus, ne devait plus, se reproduire.

Les évènements du 13 novembre dernier, ainsi que tous les autres évènements depuis, nous ont montré que la guerre que nous menons contre l'obscurantisme et les extrémismes de tous ordres, est loin d'être finie et ne fait même probablement que commencer.

C'est notre idée de la liberté qui est visée, notre modèle de société.

Dans un tel contexte, la tentation de repli sur soi est grande, mais est-ce bien l'attitude que nous devons avoir ?

Chacun d'entre nous a un rôle à jouer dans ce combat. Nous ne devons pas nous laisser abattre et continuer à porter au plus haut nos valeurs.

Pour nous, artisans et commerçants de proximité, ces valeurs sont la liberté d'entreprendre, l'amour du travail bien fait, l'accompagnement de la jeunesse, l'entraide et la défense du bien vivre.

Parlons d'abord de la liberté d'entreprendre :

Le contexte économique difficile, dans lequel nous sommes depuis plusieurs années, induit un chômage à plus de 10% qui ne baisse pas. Il atteint même 25% pour les jeunes et 50% pour les jeunes des quartiers. Le pouvoir d'achat est en berne. L'investissement est en panne. Nos gouvernants ont donc agi à travers plusieurs textes de loi pour favoriser la création d'entreprise.

En soi, c'est une bonne chose, mais je regrette la méthode car :

- ce n'est pas en dévalorisant nos métiers que l'activité économique repartira,
- ce n'est pas en créant une iniquité sociale et fiscale, une dérégulation entre les différents régimes que le chômage va disparaître.

-Ce n'est pas en générant une concurrence déloyale que nous sortirons de l'impasse.

-Ce n'est pas non plus en pénalisant fortement la capacité d'investissement des chambres et en prélevant sur leur fonds de roulement qu'elles pourront mettre en œuvre sereinement les politiques publiques qu'on leur confie.

La solution de la micro entreprise, sur la base d'un statut temporaire de 1 ou 2 ans, aurait pu être acceptable pour favoriser la création, mais les dispositions récemment introduites dans les textes ouvrent une trop large porte à un nouveau type d'activité qui ne répond pas au contrat social en vigueur dans nos professions.

Ce régime n'a pas prouvé son efficacité, lorsque l'on constate que plus de 60% des entreprises créées sous cette forme cessent leur activité dans les deux ans. Très peu d'entre elles se sont transformées en entreprises individuelles ou en sociétés et leur chiffre d'affaire moyen reste désespérément faible.

Dans ce cas, je ne crois pas que l'on puisse parler de réussite. Il faut repenser le système.

Je ne cesserai de défendre d'autres solutions pour la création d'activités.

Même si nous sommes peu entendus sur ce sujet, nous serons également très attentifs aux modifications réglementaires proposées dans le domaine des qualifications.

On ne s'improvise pas boucher, boulanger, plâtrier, ou coiffeur. Tous les métiers de l'artisanat nécessitent des compétences et un accompagnement pour transmettre des savoir-faire qui sont aujourd'hui reconnus et enviés dans le monde entier.

C'est l'image d'excellence de nos métiers qui est en jeu.

Il nous faut toutefois l'accepter, ces réformes sont durables et les nouveaux textes en préparation apporteront aussi leur lot de nouvelles mesures.

Au-delà de notre colère, de notre tristesse, nous devons donc nous adapter.

Ces micro-entrepreneurs sont des artisans en puissance.

Nous avons une mission à accomplir pour que nos professions ne soient pas dévalorisées demain. C'est de les accompagner tout au long de leur parcours, vers la professionnalisation, vers la certification, vers l'amour du travail bien fait qui fait notre réputation nationale et internationale et notre plus-value.

C'est par la formation et par le tutorat que se transmettront non seulement des connaissances mais aussi des valeurs, le courage, la ténacité, la persévérance, l'honnêteté.

La formation professionnelle continue est certainement un des challenges les plus importants de notre institution pour les années à venir.

Je ne doute pas que la qualité exceptionnelle de nos collaborateurs, ainsi que les investissements que nous allons réaliser dans ce domaine, notamment la prochaine plate-forme de formation de 500m² que nous sommes sur le point d'acquérir, nous permettront demain autant de réussite que dans celui de la formation initiale.

Une formation initiale de qualité sur laquelle nous investissons depuis de nombreuses années au service d'une jeunesse prometteuse qui préfigure l'artisanat de demain. Je vous invite d'ailleurs chaleureusement à venir découvrir nos installations, nos équipes et nos élèves, lors d'une journée portes ouvertes, à destinations des élus parlementaires et locaux ,que nous organiserons prochainement.

Cette année encore, l'Ecole Supérieure des métiers de Muret a atteint un taux de réussite exceptionnel aux examens: 81% en moyenne avec une dizaine de classes allant jusqu'à 100%.

Malgré cela, trop peu de jeunes choisissent de nous rejoindre, peu encouragés parfois par leurs parents, alors que nous représentons un espoir de réussite dans ce monde compliqué.

Nos professions sont pourtant porteuses d'emploi, d'excellence, de savoir, d'avenir sécurisant.

Alors que de nombreuses personnes se cherchent, encore une fois je le dis, nous avons un rôle à jouer. Nous accompagnons aussi des adultes en reconversion, une soixantaine actuellement dont certains sont titulaires de masters et d'autres n'ont aucune qualification.

Cette année, grâce à nos formations de qualité, à l'extension et à la création d'infrastructures plus modernes, les apprentis de l'Ecole Supérieure des Métiers se sont même particulièrement distingués en décrochant de nombreux prix, Concours du Meilleur Apprenti de France, Grands prix de l'apprentissage, Concours du jeune boulanger de France, sans oublier la course d'endurance O3Z en championnat de France pour laquelle les classes de 1ère et de Terminale BAC Professionnel Moto sont arrivées en 2^{ème} position.

Au-delà de l'excellence, nous avons mobilisé nos équipes sur une politique de développement de l'apprentissage qui a porté ses fruits puisque nous enregistrons une progression de plus de 5 % par rapport à 2014, alors que nous étions en forte baisse auparavant.

Nous avons aussi intensifié nos partenariats et notamment sur les formations supérieures avec le CNAM et 3 universités toulousaines et nous devons les renforcer encore.

Je compte ainsi beaucoup sur notre nouvelle Secrétaire Générale, Madame Valérie Lemaire pour nous aider dans cette tâche car seuls nous ne pourrions réussir.

Nous avons également signé de nombreux partenariats avec des communautés de communes ou d'agglomération et avec l'Ordre des Avocats, pour décliner notre offre de service et assurer une proximité sur les territoires.

L'entraide est une valeur forte chez les artisans, la qualité de notre accueil doit en être le reflet. Nous devons nous améliorer en permanence dans ce domaine avec l'ensemble de nos équipes, au plus près de nos ressortissants.

Ce renforcement de notre présence auprès d'eux, dans leurs problématiques diverses, de certification, de création, de reprise d'activité, de développement durable, de recrutement, sera un des challenges de cette nouvelle année.

En 2015, nous avons accompagné plus de 700 chefs d'entreprises dans leur projet de développement, octroyé plus de 230 000 euros de prêts d'honneur aux porteurs de projet, doublé l'organisation des stages obligatoires de préparation à l'installation en formant plus de 1400 stagiaires avant le démarrage de leur activité.

Notre secteur d'activité, comme beaucoup d'autres secteurs d'ailleurs, est soumis à de profondes mutations et doit s'adapter à ces évolutions. Les nouvelles formes d'économie nous bousculent et nous devons être en première ligne aux côtés des entrepreneurs, face aux enjeux du numérique, du développement durable et de l'innovation.

La révolution numérique oblige les artisans à prendre un virage pour se repositionner en permanence dans l'économie et conforter leur place. Cela remet en cause le modèle économique, l'organisation de leur entreprise, leur positionnement sur le marché.

En obtenant le prix de l'innovation lors du salon Préventica pour notre site internet, de santé et sécurité au travail DIPLUS et en mettant en place un

nouveau programme régional de développement durable en faveur des entreprises, nous répondons présents pour les aider à s'adapter, à évoluer, à répondre au mieux aux besoins qui s'expriment sous de nouvelles formes.

C'est un enjeu fort que l'on doit également intégrer dans notre politique de formation initiale et continue, mais aussi de conseil et d'accompagnement.

L'artisanat a de l'avenir et nous saurons allier le meilleur de la qualité professionnelle aux technologies de demain.

Nous sommes aussi des défenseurs de la culture du bien vivre à la française, de l'entrecôte que je découpe avec passion, à la carrosserie en passant par la traditionnelle baguette, la pâtisserie ou la coiffure.

Dans ce moment charnière et face au monde, nous devons encore plus cultiver cette différence.

La chambre de métiers et de l'artisanat sera comme chaque année présente sur de nombreux salons, foires, manifestations et la Première Entreprise de France assumera son rôle dans la défense de notre modèle de vie.

Cette année, nous avons répondu présents en organisant et participant à de nombreux évènements comme l'ilot des créateurs du Salon des arts et du feu à Martres-Tolosane, les clubs d'entrepreneurs, les forums, réunions d'information dans les collèges, les lycées, les organismes de formation, les missions locales.

Dans le défi économique et social qui s'impose à nous, tous les acteurs doivent se mobiliser.

Par notre mission de soutien à la création, au développement des entreprises artisanales, mais aussi de préparation, d'insertion des jeunes vers l'emploi, nous serons au cœur des actions nationales, que ce soit à travers le plan de relance de l'apprentissage déclaré comme priorité nationale ou à travers le plan des 500 000 formations qualifiantes supplémentaires pour les demandeurs d'emploi.

Car, rappelons-le, l'artisanat en France c'est un million cent mille entreprises soit 10% de la population active. En haute Garonne c'est 27 450 entreprises et plus de 100 000 actifs.

Les artisans créent des emplois sur le terrain, ancrés dans les territoires, non délocalisables, qui apportent une vitalité économique indispensable à nos communes.

Ils peuvent constituer le fer de lance d'une politique de relance pour l'emploi et du plan d'urgence économique annoncé par le Président de la république.

Les artisans sont le fondement de notre société et de notre art de vivre à la française. J'aimerais d'ailleurs qu'ils surmontent la timidité qui les empêche bien souvent d'être candidats aux fonctions électives municipales, départementales, régionales ou nationales afin de mieux représenter nos professions.

Il est primordial que la 1ère Entreprise de France, celle qui redynamise le monde rural, les quartiers en difficulté, celle qui s'investit pour promouvoir les métiers et forme les jeunes, soit mieux représentée dans ces assemblées.

Face à l'ensemble de ces enjeux, l'année 2016 sera sans conteste une année d'action pour la chambre des métiers et de l'artisanat de la haute Garonne et j'ai la conviction que nous saurons nous adapter et nous moderniser sans cesse et vivre au rythme des projets et des défis qui se présentent devant nous.

C'est donc avec optimisme et confiance que je souhaite conclure cette intervention, en remerciant chaleureusement l'ensemble de l'équipe de la CMA31 pour leur investissement et en vous présentant à vous, vos proches et vos familles tous mes vœux pour une année sous le signe de la solidarité, de la convivialité, du bien vivre et de la responsabilité.

